Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

REAL ASSETS

AXA Aedificandi

Catégorie d'actions : AXA Aedificandi E Capitalisation EUR (ISIN : FR0010792457)
Cet OPCVM est géré par AXA REIM SGP, filiale du Groupe AXA IM

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche de croissance du capital sur le long terme, en investissant dans des titres cotés du secteur immobilier des pays membres de la zone Euro.

Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de façon active et la sélection des titres se fonde sur les stratégies suivantes:
- l'analyse des entreprises émettrices sur la base de l'analyse du modèle économique, de la nature de ses actifs sous-jacents et de la qualité du bilan
- et l'analyse du marché immobilier afin de déterminer l'allocation géographique, sectorielle et industrielle

Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

L'OPCVM investit au moins 55% de son actif total en titres de capital (actions et titres assimilés) principalement négociés sur un marché réglementé d'un pays membre de la zone Euro et émis par une entreprise du secteur immobilier ou, possédant des caractéristiques financières similaires à celles de ce secteur à savoir: des dividendes élevés, la possession d'actifs tangibles faiblement dépréciables et/ou des flux de revenus stables.

En fonction des anticipations du potentiel de croissance des titres, l'OPCVM peut également choisir d'investir jusqu'à 45% de son actif total dans des titres de créances émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques de pays membres de l'Union Européenne. La notation des titres de créance est principalement comprise entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's ou équivalent, étant entendu que le gérant mène sa propre analyse de crédit pour sélectionner des titres. Ainsi, la décision d'acquérir ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.

La proportion d'actif investie dans des pays de l'OCDE non membres de l'Union Européenne est accessoire.

L'OPCVM n'utilise pas de dérivés.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence composite est le suivant : 90% de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Eurozone Capped (10%) net Total Return et de 10% de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Global Developed Index net Total Return.

Les indices FTSE EPRA Eurozone Capped et FTSE EPRA Global Developed Index, dividendes nets réinvestis, sont des indices de la gamme d'indices EPRA/NAREIT Global Real Estate Index Series. L'indice FTSE EPRA Eurozone Capped est composé des principales capitalisations boursières du secteur de l'immobilier de la zone Euro coté. L'indice FTSE EPRA Global Developed Index est composé des principales capitalisations boursières du secteur de l'immobilier des pays développés.

La composition de ces indices est disponible sur le site: www.epra.com.

Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments qui peuvent faire face à des fluctuations rapides et significatives pouvant engendrer des gains ou pertes importants.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition diversifiée aux marchés actions, obligataires et monétaires

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs de l'OPCVM.

REAL ASSETS

AXA Aedificandi

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.03%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

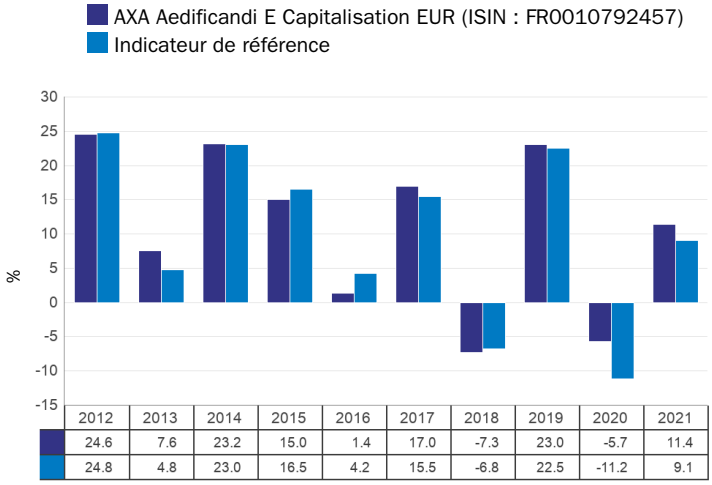
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.axa-reimsgp.fr.

Performances passées



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
AXA Aedificandi E Capitalisation EUR (ISIN : FR0010792457)	24.6	7.6	23.2	15.0	1.4	17.0	-7.3	23.0	-5.7	11.4
Indicateur de référence	24.8	4.8	23.0	16.5	4.2	15.5	-6.8	22.5	-11.2	9.1

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 29/04/1970 et la catégorie d'actions a été lancée en 2009.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

En date d'effet du 1er avril 2020, l'OPCVM sera géré par la société de gestion AXA REIM SGP en remplacement d'AXA IM Paris.

Informations pratiques

Dépositaire :

BNP PARIBAS SA, Grands Moulins de Pantin
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

Informations supplémentaires :

Les critères ESG promus par l'OPCVM contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.
Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site www.axa-reimsgp.fr.
Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA REIM SGP ou sur son site www.axa-reimsgp.fr.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA REIM SGP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Informations spécifiques :

D'autres classes d'actions sont disponibles pour cet OPCVM. Pour des informations complémentaires sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus disponible sur le site www.axa-reimsgp.fr.